C2RP
Carif-Oref
Hauts-de-France

Se repérer dans l'offre de formation linguistique

Réseau des CARIF OREF

OFII

LE PARCOURS D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE

Bienvenue

La présentation débute dans quelques instants.

Lors de ce webinaire, vous pouvez utiliser l'onglet **Questions**, pour poser une question aux intervenants

C2RP
Carif-Oref
Hauts-de-France

Se repérer dans l’offre de formation linguistique

Réseau des CARIF OREF

OFII

LE PARCOURS D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE

C2RP, CARIF-OREF HAUTS-DE-FRANCE

Financé et présidé alternativement par l'État et la Région

Administré avec les partenaires sociaux

Membre du CREFOP et du réseau des Carif-Oref

4 GRANDES MISSIONS

OBSERVER

Assurer une observation sur la relation Emploi-Formation

Apporter un appui technique aux instances régionales

ACCOMPAGNER

Mettre son expertise et ses ressources au service des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi

INFORMER

Répondre aux besoins d'information et de sensibilisation sur la formation, les certifications, les métiers, les dispositifs…

COLLECTER

Collecter l'offre de formation professionnelle toute voie de formation, y compris par apprentissage

Consolider les systèmes d'information

01 L’offre de formation linguistique

02 Les parcours linguistiques d’intégration

03 Les autres dispositifs et acteurs de la formation linguistique

04 Cartographies régionale et nationale de l’offre linguistique

L’offre de formation linguistique

Se repérer dans l'offre de formation linguistique - Contexte

- La Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité (DIAN) du ministère de l'Intérieur est chargée de concevoir et de mettre en œuvre la politique publique d'intégration des étrangers primo-arrivants en France et d'accès à la nationalité française.

- Depuis 2016, conventionnements DIAN/RCO autour de 3 axes :

  - Cartographie nationale géolocalisée de l'offre de formation linguistique des primo-arrivants et des réfugiés

  - Actions de professionnalisations

  - Appli grand public

Réseau des CARIF OREF

L’offre de formation linguistique - Repères

- Emergence récente d’une politique d’intégration des personnes étrangères ou immigrées (2000)

- Créé en 2009, **l’Office Français de l’Immigration et de l’Intégration** (OFII) est l’opérateur de l’Etat en charge de l’accueil et de l’accompagnement des ressortissants étrangers autorisés à séjourner durablement en France et notamment de la **formation linguistique règlementaire**.

- La **Loi du 7 mars 2016** relative aux droits des étrangers en France redéfinit le niveau de maîtrise de la langue française dans un **parcours personnalisé d’intégration** dans la vie sociale, publique et professionnelle pour les étrangers admis pour la première fois au séjour sur le territoire et qui souhaitent s’y maintenir durablement.

  Les grands axes de cette réforme de 2016 portent notamment sur :

  - Le lien entre la délivrance de la carte de séjour pluriannuelle et le suivi des formations linguistiques prescrites dans le cadre de ce contrat
  - La progression dans la connaissance du français pour bénéficier d’une carte de résident ;
  - La rénovation et la restructuration en profondeur des formations linguistiques prescrites par l’OFII.

- Le Ministère impose le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

L’offre de formation linguistique – Le CECRL

- Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est un document édité par le Conseil de ‘Europe en 2001, qui définit des niveaux de maîtrise d'une langue étrangère en fonction de savoir-faire dans différents domaines de compétence.
- Ces 6 niveaux constituent aujourd’hui la référence dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement des langues dans les pays européens et notamment pour l’apprentissage du français en France.

Les 6 niveaux du référentiel :

Utilisateur débutant
A1 : niveau Introductif ou Découverte
A2 : niveau Intermédiaire ou de Survie

Utilisateur indépendant
B1 : niveau Seuil
B2 : niveau Avancé ou Indépendant

Utilisateur expérimenté
C1 : niveau Autonome ou de compétence opérationnelle
C2 : niveau Maîtrise

UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
UTILISATEUR INDÉPENDANT	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Tableau 1 - Niveaux communs de compétences – Échelle globale

- Afin d'aider à se repérer sur cette échelle, le CECR propose une **grille d'autoévaluation** qui liste les aptitudes attendues dans chaque activité langagière pour chaque niveau.

L'offre de formation linguistique – Les 3 parcours

Une cartographie de l'offre linguistique RCO est structurée en 3 parcours :

Parcours d'intégration

- Parcours réglementaire A1
- Parcours complémentaires A2 - B1
- Actions sociolinguistiques ASL complémentaires au CIR (Bop 104)
- Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants OEPRE (DIAN/DGESCO)
- Réussir l'intégration par l'emploi (DIAN)

Parcours insertion socio-professionnelle

- Programmes Région
- Programmes Départements
- Pôle Emploi
- OPCO
- DGEFP (Pic national réfugiés, inclusion..)
- Agence Régionale de Santé

Parcours professionnels

- Formations certifiantes (dont éligibles au CPF): DILF, DELF, DCL…
- Formations non certifiantes (remise à niveau, alphabétisation, français langue étrangère, français à visée professionnelle)

Les parcours linguistiques d’intégration

L’offre de formation linguistique – Parcours réglementaires

Cadre du Contrat d’Intégration Républicaine (CIR)

- Convocation de l’OFII à une demi-journée d’accueil pour réaliser :

- Un test de positionnement linguistique, écrit et oral (30 min)
- Un entretien personnalisé avec un auditeur :
  - Point sur la situation administrative et personnelle
  - Evaluation des besoins
  - Prescription de formations, possibilité FOAD
  - Proposition d’un accompagnement vers l’insertion professionnelle (SPE)
  - Signature du CIR pour 1 an (renouvelable 1 fois)

- Formations obligatoires prescrites :

  - Formation civique de 4 jours (24 h)
  - Formation linguistique suivant les besoins pour l’acquisition **au moins du niveau A1** du CECRL de 100 à 600 h (4 parcours) ou suivant le test le niveau A2 ou B1.

- Entretien de fin de CIR : attestation nominative et orientation

- Test de niveau A1 de la langue (TEF, TCF) financé par l’OFII au terme de la 1è année

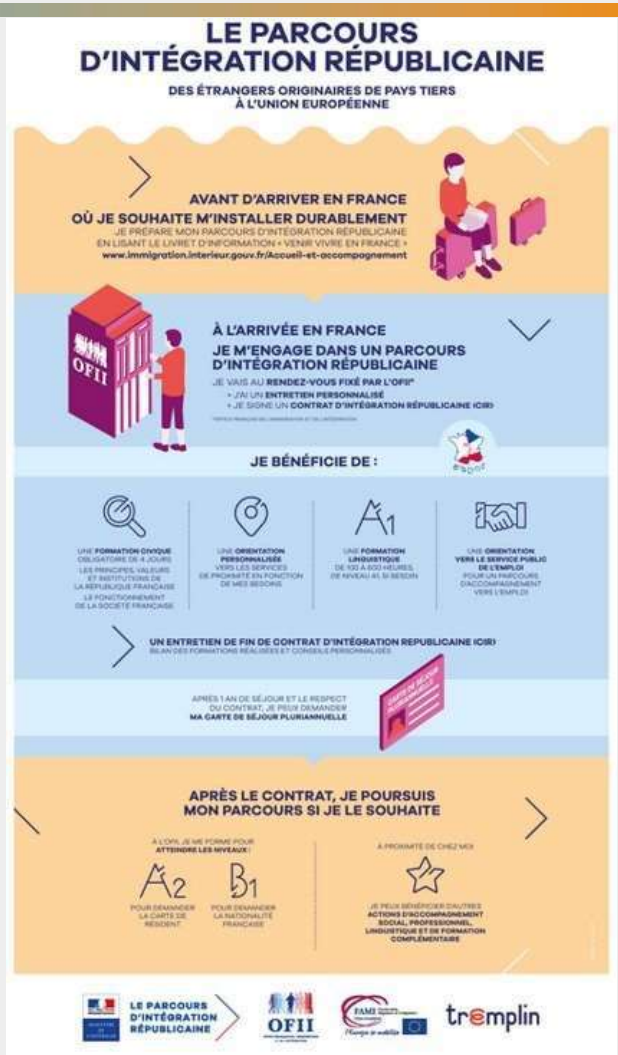

L’offre de formation linguistique – Parcours complémentaires

L’offre OFII est articulée avec d’autres actions socio-linguistiques :

- **Ateliers Socio-linguistiques - ASL**

Actions socio-linguistiques, complémentaires du CIR, portées et lancées dans des AAP territoriaux par les DDETS (Bop 104),

Renforcement des formations linguistiques pour les primo-arrivants et pour les bénéficiaires de la protection internationale, pour l’atteinte d’un niveau A2 à B1

- **Dispositif « Ouvrir l’Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants » - OEPRE**,

Copiloté et cofinancé par le ministère de l’Intérieur (DIAN) et le ministère de l’Education Nationale (DGESCO), déployé sur l’ensemble du territoire pour permettre aux parents aux parents primo-arrivants ayant des enfants scolarisés de bénéficier de formations autour de 3 objectifs :

- l’acquisition des fondamentaux du français (comprendre, parler et écrire),
- la connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française,
- la compréhension du fonctionnement et des attentes de l’école vis-à-vis des élèves et des parents.

L'offre de formation linguistique – Parcours d'orientation et d'insertion

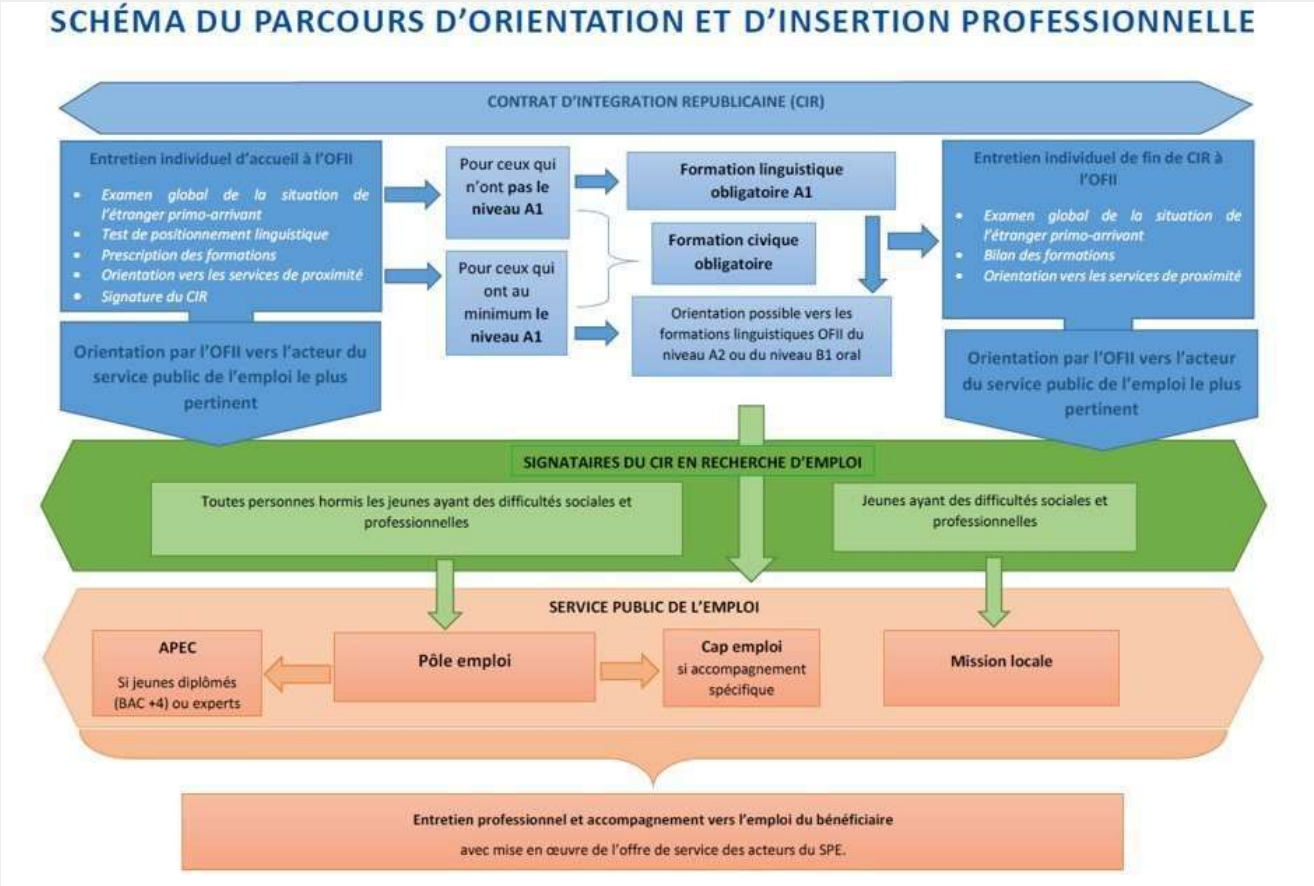

Articulation du parcours d'intégration de la personne et celui lié à l'insertion professionnelle accompagné par le SPE

L’offre de formation linguistique – Parcours au-delà de la 1ère année du CIR

- Deux parcours complémentaires optionnels sont proposés aux signataires du CIR permettant de progresser vers les niveaux A2 et B1, oral et écrit, avec le passage des tests correspondants.

Ces parcours sont corrélés avec la délivrance de titres de séjour :

- un parcours facultatif de 100 heures visant le niveau **A2**, pour tout signataire du CIR ayant atteint le niveau A1 et pouvant le justifier, pour la délivrance de la **carte de résident pluriannuelle**

- un parcours facultatif de 50 heures visant le niveau **B1** pour tout signataire du CIR ayant atteint le niveau A2 et pouvant le justifier, pour l'obtention de la **nationalité française**

Les autres dispositifs et acteurs de la formation linguistique

L’offre de formation linguistique – Parcours insertion socio-professionnelle

Formations permettant d’articuler les parcours de l’intégration jusqu’à la formation tout au long de la vie

Offres conventionnées :

- Région PRF : Programme SIEG Compétences Clés
  - Action Dynamiques vers l’emploi – CléA et CléA numérique
  - Action Langues étrangères – français, anglais, néerlandais
  - Action Se former pour lire, écrire, agir - remise à niveau
- Pôle Emploi (AFC, POEC, …)
- OPCO
- Départements
- Réussir l’intégration, PIC intégration, PIC réfugiés cadre Pacte - DGEFP (Pic national réfugiés, inclusion..)
- Agence Régionale de Santé
- …

L’offre de formation linguistique – Parcours professionnels

Offre non conventionnées

- **Formations non certifiantes** (remise à niveau, alphabétisation, français langue étrangère, français à visée professionnelle)
  - Toute formation contribuant à l’apprentissage du français, OF saisissent cette offre Français Langue Etrangère – FLE.
  - Diplômes de français professionnels

- **Formations certifiantes** (dont éligibles au CPF) :

  - TEF, TCF,
  - DILF,
  - Delf (Diplôme d'études en langue française),
  - DCL (Diplôme de compétence en langue – Dgesco)
  - S'y ajoutent les diplômes délivrés par les autorités françaises sanctionnant un niveau au moins égal au niveau 2 (anciennement V).

Cartographies nationale et régionale de l’offre linguistique

Cartographie nationale de l’offre formation linguistique - RCO

Pour les primo-arrivants et les réfugiés : **https://reseau.intercariforef.org**

Cartographie régionale de l’offre formation linguistique – C2RP

Pour l’offre régionale : **https://www.c2rp.fr**

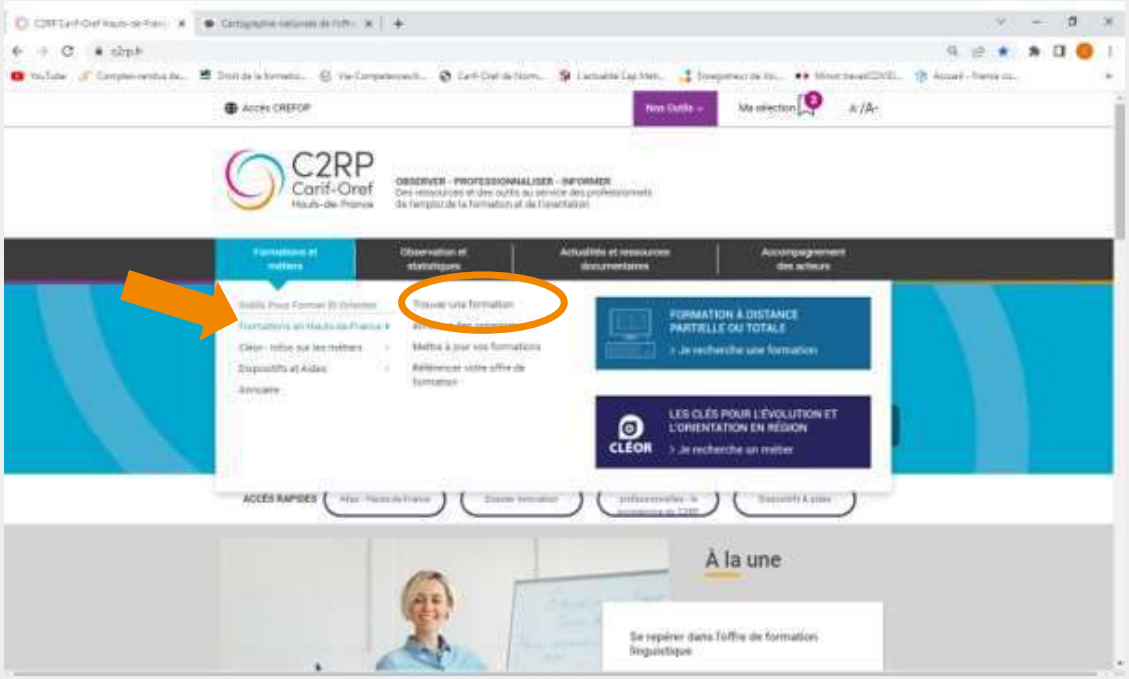

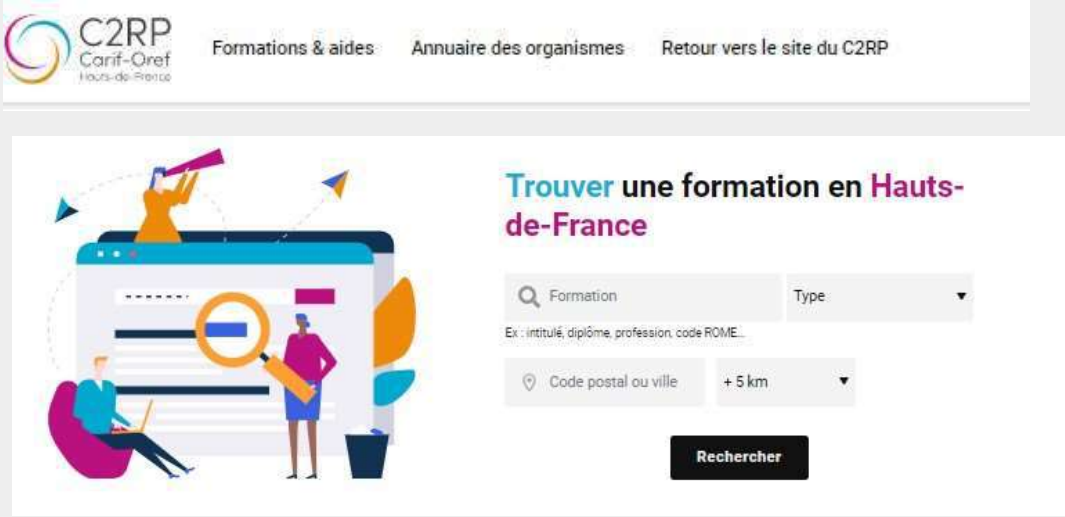

Ressources

Ressources

- Directions du ministère de l'intérieur - DIAN
- Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)
- Le parcours personnalisé d'intégration républicaine et plaquette
- Le parcours linguistique au-delà du CIR
- Outil de repérage au niveau de français, Parlera - Région Auvergne-Rhône-Alpes
- CertifInfo
- Tableau des certifications - CO Défis Métiers
- Cartographie nationale de la formation linguistique à destination des primo-arrivants et des réfugiés
- Cartographie régionale – Base C2RP

RESTEZ EN CONTACT AVEC LE C2RP

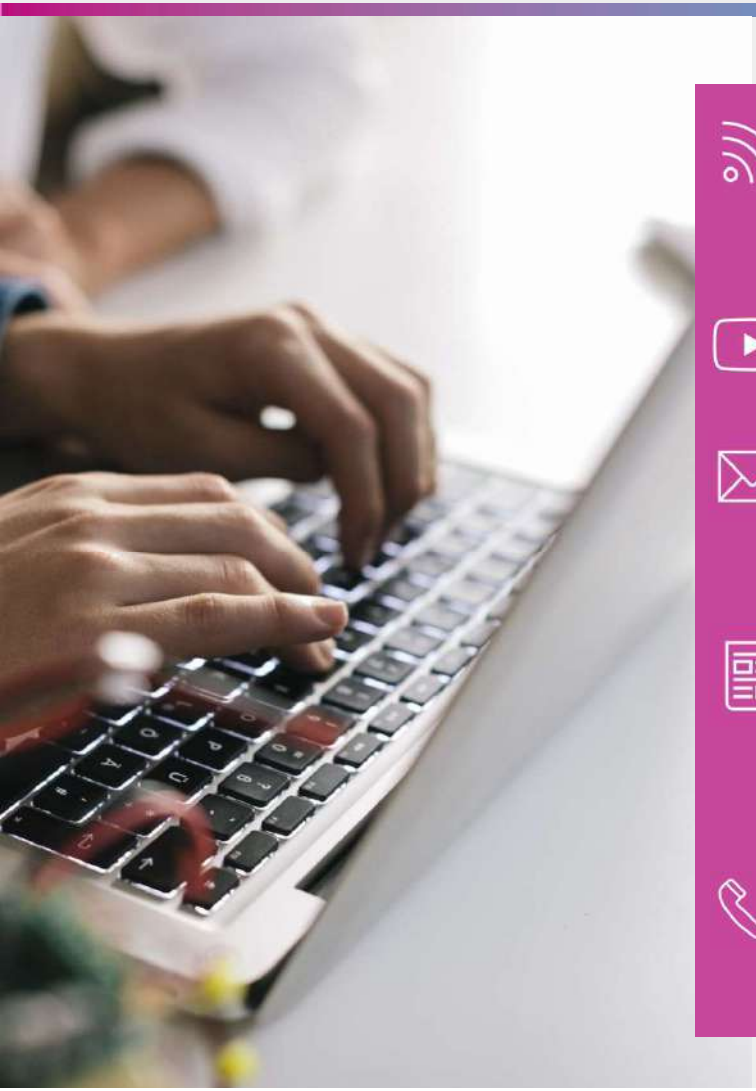

Nos flux RSS

Actualités, publications, évènements et revue de presse

Notre chaîne YouTube

C2@ctu

Toute l'actualité de l'orientation, de la formation et de l'emploi

C2presse

Une sélection d'articles de presse quotidienne régionale et nationale

Support Offre de formation

03 20 90 73 04 – offreformation@c2rp.fr

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

www.c2rp.fr

03 20 90 73 00

Le C2RP, Carif-Oref Hauts-de-France, remplit une mission d'intérêt public en faveur du déploiement des politiques publiques d'orientation, de formation et d'emploi.
Lieu de partenariat, de production et de diffusion d'information, le C2RP contribue à l'aide à la décision des institutions et des Partenaires Sociaux et appuie les professionnels en charge de favoriser la continuité des parcours tout au long de la vie.

Vous souhaitez poser d’autres questions ?

Nous vous accordons quelques minutes supplémentaires.

Nous vous répondrons dans un document envoyé ultérieurement.

Pour nous contacter :

professionnalisation@c2rp.fr